

**« Nous sommes là pour développer, construire ensemble et faire vivre un modèle économique responsable dans le respect de l'environnement pour une consommation de qualité, éthique et durable. »**



La Marcasserie  
7 place de Montcy St Pierre  
08000 Charleville-Mézières  
[contact@marcasserie.org](mailto:contact@marcasserie.org)

Charleville-Mézières, le 16 novembre 2023

### **Convocation à l'Assemblée Extraordinaire de notre association La Marcasserie**

Cher·e adhérent·e,

Plusieurs fois par an, nous organisons des assemblées plénières car il nous semble important d'avoir des échanges les plus réguliers possibles entre le CA, les groupes de travail et les adhérents.

Une assemblée générale extraordinaire aura donc lieu :

**Samedi 02 décembre 2023 à 10 h**

à la **Maison des Associations, 5 rue Jean Moulin (Mohon), à Charleville-Mézières,**

suivie d'un repas en mode « **auberge espagnole** ».

#### **Ordre du jour :**

- Présentation et échanges sur le projet de « Règlement Intérieur », qui précise les statuts, et le fonctionnement du magasin et de l'association,
- Approbation du projet de **Règlement Intérieur**,
- Avancées sur la structuration des **Pôles de gouvernance**,  
POLE 1 : PRODUITS et ORGANISATION MAGASIN.

POLE 2 : DYNAMIQUE de L'ASSOCIATION.

POLE 3 : COMMUNICATION interne et/ou externe.

POLE 4 : GESTION ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE

- Questions diverses,

L'article 13 de nos statuts impose un **quorum de 10 %** pour rendre les délibérations de l'AG valables, sans quoi nous avons l'obligation+++ de reconvoquer l'AG 2 semaines plus tard.

**Il est donc important que vous participiez à cette Assemblée**, ou que vous vous fassiez **représenter**, en remplissant la **procuration** ci-dessous (des procurations sont également disponibles au magasin).

Le nom du mandataire peut être laissé en blanc (voir modalités ci-contre)

Le droit de vote à l'Assemblée Générale est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date de l'AG. Si votre cotisation est échue, n'oubliez pas de ré-adhérer avant le 02 décembre. Vous aurez également la possibilité de le faire le jour-même de l'AG.

Pour préparer au mieux cette Assemblée Générale, nous vous ferons parvenir très prochainement le projet de Règlement Intérieur.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos cordiales salutations.

Le Conseil d'Administration,

**« Nous sommes là pour développer, construire ensemble et faire vivre un modèle économique responsable dans le respect de l'environnement pour une consommation de qualité, éthique et durable. »**



## Annexe : Procuration

En cas d'impossibilité de participer à l'assemblée générale, merci de renvoyer ce coupon, par courrier (7, place de Montcy St Pierre, 08000 Charleville-Mézières) ou par e-mail , ([contact@marcasserie.org](mailto:contact@marcasserie.org)), ou le remettre à la personne à qui vous donnez votre pouvoir et qui assistera à la réunion (vous pouvez aussi le laisser en blanc), ou le remplir au magasin et le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Je soussigné-e M. ou Mme ....., à jour de mes cotisations,

donne pouvoir à M. ou Mme .....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de **l'Assemblée Générale de La Marcasserie**, qui se tiendra le **samedi 02 décembre 2022 à 10h00** à la **Maison des Associations, rue Jean Moulin (08000) Charleville-Mézières**.

Fait à ....., le .....

Signature

*NB : Pour être valable, la procuration doit indiquer :*

- *l'identité de la personne qui donne son pouvoir (nom, prénom) ;*
- *l'identité de la personne qui reçoit le pouvoir (nom, prénom) ; si aucun nom n'est mentionné, les pouvoirs en blanc seront distribués aux personnes présentes à l'AG.*
- *la date et signature de la personne qui donne pouvoir.*